



FICHE TECHNIQUE

« LA MOBILITE DES PERSONNES AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITE ET DE LA CITOYENNETE EUROPEENNES »



AVEC L'APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DE / WITH SUPPORT FROM



La démarche « L'Europe + sociale, + solidaire, ça me concerne ! L'Europe, c'est nous ! » est cofinancée par le projet INCLUSION avec le soutien financier du Programme de la Communauté européenne pour l'emploi et la solidarité sociale – PROGRESS (2007-2013). Ce programme a été créé pour soutenir financièrement la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie européenne en matière d'emploi, d'affaires sociales et d'égalité des chances, et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de la Stratégie Europe 2020 dans ces domaines. Pour plus d'information : <http://ec.europa.eu/progress>. | The approach "Making Europe more social and supportive: it does concern me! Europe is about us!" is co-financed by the INCLUSION project supported financially by the European Union Programme for Employment and Social Solidarity - PROGRESS (2007-2013). This programme is implemented by the European Commission. It was established to financially support the implementation of the objectives of the European Union in the employment, social affairs and equal opportunities area, and thereby contribute to the achievement of the Europe 2020 Strategy goals in these fields. For more information see: <http://ec.europa.eu/progress>

Introduction

L'Article 11 du Traité de Lisbonne stipule qu'un « dialogue ouvert, transparent et régulier » doit être mis en place entre les décideurs publics européens et la société civile afin de remédier au « déficit démocratique ».

Parallèlement, ce processus rapproche les citoyens des institutions européennes et leur permet de faire entendre leur voix au sein d'un « espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures » incarné par l'Union européenne (UE).

Cet espace est toutefois caractérisé par une diversité culturelle et linguistique que l'UE entend sauvegarder et renforcer puisqu'elle constitue notre patrimoine commun. La devise de l'UE « Unie dans la diversité » est l'illustration parfaite de cette double réalité.

La libre circulation des marchandises introduite par le Traité de Rome aux débuts de la CEE a tout naturellement conduit à la libre circulation des travailleurs entre autres, mais aussi à la promotion de la mobilité des personnes.

Reconnaissant que le processus d'intégration économique et politique restera toujours fragmentaire et instable s'il n'est pas accompagné de mesures sociales et éducatives, l'UE a mis en place de nombreux programmes pour faciliter la mobilité de ses citoyens.

Ces programmes, qui visent différents groupes de la population, ont vu le jour pour que les citoyens européens bénéficient des échanges d'expériences, d'apprentissages culturels et linguistiques, des formations diverses à l'extérieur de leur propre État, tout en restant à l'intérieur de ce grand espace commun qu'est l'Union européenne. Différentes parties de la population peuvent participer à ces programmes qui ont pour but l'échange d'expériences.

La mobilité : pourquoi ?

Pour se sentir européen, il faut d'abord connaître l'Europe, l'Union européenne, même si elle est chaque jour plus présente dans notre quotidien.

Le sentiment d'appartenance à l'Europe ne se décrète ni ne se légifère pas. Il ne se construit pas seulement avec des connaissances abstraites.

Ce sentiment naît souvent grâce à des expériences concrètes qui interpellent l'imaginaire, et qui sont accompagnées d'émotion et de symbolique.

Le voyage est ainsi le moyen idéal pour vivre ces émotions en rencontrant l'autre. Il permet d'appréhender, de voir et de ressentir d'autres cultures, de prendre conscience des différences mais aussi des similitudes. En réalité, la rencontre de l'autre est aussi une rencontre de soi : se confronter aux autres cultures nous amène forcément à nous interroger sur nos propres représentations, nos manières d'être, de vivre. De ces échanges vont se tisser petit à petit les liens qui permettront l'émergence d'une identité européenne plus forte, d'une citoyenneté européenne assumée.

Mais la mobilité ne va pas de soi, les barrières sont nombreuses pour tous et notamment pour les personnes touchées directement par la pauvreté et l'exclusion.

Le plus souvent, il s'agit d'un manque d'information, d'un manque de moyens financiers, du sentiment que l'Europe est un concept abstrait lointain, que la mobilité, le voyage "ne sont pas pour nous"... Pour arriver à surmonter ces barrières, il faut d'une part informer, créer un appétit pour l'Europe et promouvoir une culture de la mobilité au sein de la société. D'autre part, il faut veiller à ce que cette mobilité soit accessible à tous. C'est ici que les associations ont un rôle important à jouer comme passeurs d'Europe et doivent être soutenues dans cette dimension de leur activité.

La mobilité : pour qui ?

L'Union Européenne tâche de rendre cette mobilité accessible à un plus grand nombre de profils avec des programmes de mobilité très ciblés. Les principales populations concernées sont :

- Les jeunes : collégiens, lycéens, apprenti en formation générale ou professionnelle
- Les étudiants : inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur
- Les enseignants et les professionnels de l'éducation : enseignants, formateurs, responsables RH, chefs d'établissement, partenaires sociaux
- Les seniors (50 ans et +) : bénévoles dans une association qui œuvre pour l'éducation des adultes
- Mais aussi les demandeurs d'emploi : indemnisés ou non, diplômés depuis moins d'un an et en recherche d'emploi

Le bénévolat/volontariat est l'un des éléments transversaux facilitant cet accès.

En outre, les associations travaillant dans les domaines de la jeunesse, formation, sport etc. peuvent aussi demander des financements de l'Union européenne.

La mobilité : quels outils ?

Les programmes de mobilité européens constituent l'outil privilégié permettant la mise en œuvre de cette ambition européenne, à savoir la réalité d'une identité commune à partir de notre diversité.

Ces programmes ciblent différents publics et divers types d'activités et sont en vigueur pour une durée déterminée. En 2013, nous arrivons en "fin de vie" pour l'ensemble de ces programmes. Une nouvelle génération est en construction qui s'appuie sur les expériences du passé, la consultation des parties prenantes et les enjeux socio-économiques des prochaines années. Les programmes ainsi finalisés seront en vigueur de 2014 à 2020, la plupart garderont leurs objectifs généraux, certaines modalités de mise œuvre pourront toutefois être modifiées.

Les programmes pour la **période 2007-2013** dans le domaine de la mobilité s'articulent en trois volets :

- Citoyens pour l'Europe
- Europe Éducation et formation tout au long de la vie (EEFVL)
- Jeunesse en action

« **Citoyens pour l'Europe** » a pour objectif d'agir en faveur de la promotion d'une « citoyenneté européenne active » et de rendre l'Union plus proche et plus compréhensible pour les citoyens. Ce programme soutient entre autre des jumelages entre villes, des projets qui visent à la mémoire et la commémoration. Ainsi, une association soutenant un projet qui vise à « sensibiliser l'opinion publique aux questions d'intérêt commun et aux solutions concrètes » avec une composante européenne, pourra bénéficier des financements européens.

« **Europe Education et formation tout au long de la vie** » concerne tous étudiants dans le domaine de la formation, le personnel éducatif, les organismes fournissant des services d'orientation, de conseil et d'information, etc. Il propose une très grande diversité d'offres qui répondent à un très large éventail de besoins. Ainsi, ce programme se décline en différents volets adaptés à chaque public : Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, Grundtvig.

« **Jeunesse en action** » permet de soutenir la coopération et les échanges dans le domaine de la jeunesse. Avec ce programme l'Union européenne vise à favoriser la participation citoyenne des jeunes, notamment des plus défavorisés, et d'encourager leur esprit d'initiative.

Ce programme offre également la possibilité à 5 000 jeunes de réaliser un Service Volontaire Européen (SVE) en s'engageant dans une activité de volontariat dans un autre Etat membre ou un pays partenaire de l'Union européenne.

Récapitulatif des principales actions du programme EEFLV pour la période 2007-2013:

Qui ?/ Quoi ?	Comenius ¹	Erasmus ²	Leonardo da Vinci ³	Grundtvig ⁴
Jeunes	- Mobilité élèves - Partenariat scolaire (multi-bilatéral) - Visite d'étude - Comenius Regio		- Stage en entreprise	
Etudiants	- Assistant (principalement pour les étudiants se destinant à l'enseignement primaire et secondaire)	- Erasmus Mobilité (Etude et Stage) - Erasmus Mundus (Master, Doctorat)		- Assistant (principalement pour les étudiant se destinant à l'éducation des adultes)
Enseignants /Formateurs	- Formation Continue (éducation des enfants)	- Enseignants/ Formateurs (monde universitaire)	- Echange de formateurs (branches professionnelles)	- Formation continue (éducation des adultes)
Demandeurs d'emploi			- Insertion professionnelle	
Adultes				- Bourse de formation - Atelier Grundtvig - Visite et échange - Bénévolat sénior (50ans+)

¹ **COMENIUS** : projet qui s'étend de la maternelle au secondaire. Il s'adresse à tous les acteurs de la vie éducative : enseignants, élèves, parents d'élèves, associations de parents d'élèves, ONG et collectivités territoriales entre autres.

² **ERASMUS** : programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes.

³ **LEONARDO DA VINCI** : programme qui se concentre sur les besoins des personnes concernées par la formation et l'enseignement professionnels. L'un des principaux objectifs de ce programme consiste à augmenter la qualité et l'attrait de l'enseignement et de la formation professionnels en Europe.

⁴ **GRUNDTVIG** : l'action Grundtvig s'adresse aux adultes ayant décidé de reprendre leurs études, soit pour obtenir de nouvelles qualifications, de nouveaux diplômes et augmenter leur valeur sur le marché du travail, soit dans le but d'un développement personnel et social.

Début 2014 verra la naissance d'un nouveau programme **ERASMUS + (2014-2020)** qui modifie un peu la génération précédente de programme mais s'en inspire très largement. Il combine les programmes « EEFLV » et « Jeunesse en action ». Le programme « Citoyens pour l'Europe », lui entre dans sa nouvelle phase 2014-2020.

ERASMUS + dispose d'un budget de plus de 14 milliards d'euros pour les sept années à venir et permettra à plus de 4 millions de citoyens de vivre une expérience de mobilité européenne. Il proposera une approche intégrée et simplifiée à travers trois actions clés :

- la mobilité des jeunes et des travailleurs de jeunesse à des fins d'apprentissage
- la coopération et partenariat pour l'innovation et le partage d'expériences
 - Partenariats stratégiques
 - Renforcement des capacités (capacity building) des structures de jeunesse
- le soutien aux réformes politiques.

Cette nouvelle programmation a vocation à encourager la participation et la mise en réseau de toutes les formes d'organisations actives dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la jeunesse et les sports.

Elle se veut également plus ouverte sur le reste du monde avec la possibilité d'associer des partenaires des pays tiers à l'Union européenne pour la construction de projets de mobilité et de partenariats stratégiques.

La logistique de ces programmes est souvent compliquée et nécessite une organisation stricte. Certains d'entre eux toutefois sont plus accessibles, tel Grundtvig qui permet aujourd'hui :

- à un bénévole ou un salarié associatif de financer sa participation à un séminaire ou une conférence hors de son propre pays,
- le montage de projets à plusieurs partenaires associatifs autour d'une thématique commune,
- l'organisation de sessions de formation.

Pays du programme Erasmus +



Source : www.erasmusplus.fr

NB : problème technique sur la carte mais Chypre et Turquie font partie du programme

A titre indicatif, tableau comparatif des programmes Erasmus+ et EFTLV (période 2014-2020):

	Erasmus +	Programmes EFTLV
Mobilité de	l'enseignement scolaire	- Mobilité élèves - Comenius Visite d'étude
	l'enseignement supérieur	- Erasmus Mobilité - Assistant Comenius
	la formation et de l'enseignement professionnel	- Leonardo Stage - Echange de formateurs
	l'éducation des adultes	- Bourse de formation Grundtvig - Visite et échanges Grundtvig
Partenariat stratégique de	l'enseignement scolaire	- Comenius Regio - Partenariat scolaire
	l'enseignement supérieur	
	la formation et de l'enseignement professionnel	- Echange de formateur
	l'éducation des adultes	- Assistant Grundtvig - Ateliers Grundtvig

Conclusion

Il est à craindre que l'enveloppe financière globale de ces programmes européens, dans leur ensemble, se verra réduite. Il appartient donc à tous les acteurs concernés, notamment le secteur associatif, de s'engager dans des actions de plaidoyer auprès des institutions européennes, notamment par le biais des prochaines élections du Parlement européen en 2014 afin que le maintien et le développement de ces outils soient pérennisés.

L'UE doit se donner les moyens de ses ambitions.

Pour plus d'informations

- L'Agence Europe Education Formation France : <http://www.europe-education-formation.fr/>
(Mandatée par la Commission européenne depuis 1995 pour assurer la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires)
- Le volet Jeunesse d'Erasmus plus (ancien PEJA): <http://www.jeunesseenaction.fr/>
- Plateforme Erasmus plus : <http://www.erasmusplus.fr/>
- Euroguidance : <http://www.euroguidance-france.org/fr/>
(Site d'orientation pour se former et travailler en Europe)
- L'agence PEJA qui devient l'Agence Erasmus+ jeunesse & Sport: <http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/>